

Lausanne, le 11 septembre 2018

Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) 2019: les candidatures sont ouvertes !

La 17^{ème} édition du concours annuel «Prix Entreprendre Lausanne Région» 2019 est lancée. Toutes les entreprises, domiciliées sur l'une des 27 communes de la région lausannoise, peuvent dès maintenant concourir. Les prix en espèces totalisent CHF 100'000.- et sont accompagnés d'une large couverture médiatique et de prestations offertes par nos partenaires. Lausanne Région a décidé de repositionner l'attribution des prix en mettant un accent particulier sur les entreprises déjà actives dans la région.



Un concours sur mesure pour valoriser l'économie régionale

Dotés de CHF 100'000.-, les Prix Entreprendre Lausanne Région récompensent les projets les plus innovants et prometteurs pour la région. Toute entreprise, PME ou PMI, domiciliée dans l'une des 27 communes de la région lausannoise, peut y participer.

La sélection du Jury se portera sur cinq projets attractifs. Qu'ils soient de nature à diversifier l'activité d'une entreprise ou qu'il s'agisse d'un projet inédit, les lauréats se verront récompensés d'un montant financier, d'une visibilité médiatique (articles de presse, courts métrages, interviews filmées, etc.) et gratifiés de prestations additionnelles par les partenaires du concours (coaching personnalisé, accès aux investisseurs, analyse et amélioration du produit, pitch commercial, etc.)

Un accent particulier sur les entreprises de la place

Dans son appel à candidatures (voir flyer en annexe), Lausanne Région a spécifiquement mentionné toutes les catégories d'activités qu'elle appelle à concourir. Et ce, pour deux raisons.

- Tout d'abord, bon nombre d'entreprises établies sur notre territoire diversifient leurs activités et développent de nouveaux projets. Elles sont novatrices, dynamisent l'économie communale, et leur projet est une plus value pour toute la région.
- D'autre part, Lausanne Région souhaite encourager une participation plus accrue des entreprises des secteurs de l'industrie, commerce, artisanat et services. Ces secteurs représentent un atout important pour les communes et leur population.

Les conditions de participation

Les candidats sont invités à envoyer leurs projets par voie électronique à promo@lausanneregion.ch, jusqu'au **9 janvier 2019**. Après quoi, les dossiers seront examinés par le Jury des PERL, sous la présidence de M. Grégoire Junod, Syndic de Lausanne. Seuls les projets présentés par des sociétés inscrites au Registre du commerce et domiciliées dans la région seront éligibles.

Toutes les informations relatives au concours sont disponibles sur www.lausanneregion.ch/perl.

Contacts médias:

Gustave Muheim, Président de Lausanne Région et Syndic de Belmont-sur-Lausanne, g.muheim@lausanneregion.ch, 079 341 99 66
Paola Orlando Micolot, Déléguée économique de Lausanne Région, p.orlando@lausanneregion.ch, 021 613 73 33 / 079 937 03 79